

Bruxelles, le 4 août 2010

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ÉDUCATION

Un bon enseignement commence dès la maternelle

La « Journée internationale de l'Éducation » est célébrée ce samedi 7 août. Une occasion de rappeler que depuis 1989, l'accès à un enseignement de qualité est un droit fondamental reconnu par la Convention internationale relative aux droits de l'enfant. En Belgique, chacun s'accorde à reconnaître qu'un enseignement de qualité repose sur des fondations saines, et ce, dès le plus jeune âge. En revanche, dans les pays en développement, l'enseignement maternel est souvent considéré comme un luxe. Plan Belgique se bat pour que l'apprentissage avant 6 ans soit pris en compte dans les politiques de développement belges et internationales.

L'enseignement de qualité est un moteur majeur de développement à long terme. Sous l'impulsion des Objectifs du Millénaire des Nations Unies, les autorités et les bailleurs de fonds internationaux s'emploient donc à améliorer l'accès à l'éducation dans les pays en développement. Les résultats obtenus au cours de la décennie passée ne sont toutefois encourageants que pour l'enseignement primaire, secondaire et supérieur.

Or si les investissements ne portent pas davantage sur les enfants de moins de six ans, il y a fort à parier que les efforts ne produiront pas les effets escomptés. En effet, une partie décisive de la croissance cognitive, motrice, communicationnelle et socio-affective a lieu avant l'âge de six ans. L'intégration du système scolaire après cette période cruciale engendre dès lors un retard très difficile à combler par la suite.

En conséquence, de nombreux élèves abandonnent l'école prématurément et le niveau de connaissances des enfants demeure très, voire trop faible. En cause, notamment : la mauvaise qualité de l'enseignement et le manque de préparation des enfants à l'école primaire. Les enfants des pays en développement figurent parmi les plus vulnérables : la **pauvreté**, la **discrimination** et des **conditions de vie défavorables** les privent généralement d'une stimulation essentielle, dont d'autres bénéficient souvent au sein même du cercle familial ou social. Non content d'apprendre aux enfants des bases essentielles, **l'enseignement maternel accroît aussi l'égalité des chances face à l'éducation.**

En Belgique, le pourcentage des enfants inscrits en maternelle atteint presque 100%. **Le pays peut et doit donc certainement aider ses pays partenaires, notamment en intégrant l'enseignement maternel dans sa politique de coopération au développement.** C'est l'une des recommandations de Plan Belgique qui, depuis mai 2010, mène campagne pour valoriser l'enseignement maternel dans la coopération au développement.

>> Découvrir les projets de Plan Belgique en faveur de l'enseignement maternel dans le Sud :

<http://www.planbelgique.be/que-fait-plan/campagnes/enseignement-maternel/projets>

www.planbelgique.be

Plan Belgique est une ONG de développement centré sur l'enfant, indépendante et membre de la coalition internationale Plan, qui soutient des projets dans 48 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Plan existe depuis 1937 et s'est donné pour mission d'améliorer à long terme les conditions de vie des enfants dans les pays en développement. Et ce, afin qu'ils puissent exprimer pleinement leur potentiel dans un monde qui respecte leurs droits, conformément à la Convention internationale relative aux droits de l'enfant. Grâce à tous ceux qui parrainent déjà un enfant en Belgique, 38.500 Filleul(e)s Plan peuvent se construire un avenir.

L'accès au maternel en chiffres :

>> Dans **6 pays partenaires** de la Belgique (tous d'Afrique subsaharienne), **moins de 10%** des enfants suivent l'enseignement maternel.

>> Dans le **monde** entier, **41%** des enfants vont à l'école maternelle.

>> En **Belgique**, ce pourcentage atteint presque **100%**.